



CLUB DE PLONGÉE DU Vème

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS Vème
 DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3ème degré

DOSSIER D'INSCRIPTION AU CLUB DE PLONGÉE DU Vème

POT DE RENTREE <i>informations et inscriptions</i>	Courant Sept/octobre	19h30	Maison des Associations 4 rue des Arènes 75005 PARIS
1ère séance de piscine (Jean Taris)	Nouvel adhérent : Mi Sept Ancien adhérent : 1er semaine de sept	19h30	Piscine Jean Taris 16 rue Thouin 75005 Paris
1ère séance de piscine (Saint-Mandé)	Octobre ou Janvier <u>A confirmer</u>	18h00	Piscine Roger Vergne 31 rue du Cdt Mouchotte 94160 Saint-Mandé
1ère séance de fosse	Octobre <u>A confirmer</u>	21h00	Fosse Charenton Fosse Antony

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire au club, vous devrez, après avoir créé un compte sur le site internet du club (www.clubdeplongeedu5.org), remettre au secrétariat :

- le **dossier d'inscription complété et signé**, au **format électronique**, en cliquant sur « inscription » après vous être connecté à votre compte sur le site internet du club et en suivant les étapes, **avec les documents suivants**, soit scannés et téléchargés en « pièces jointes » dans le dossier d'inscription en ligne.

-

- **un certificat médical datant de moins de 3 mois** établi de préférence sur le formulaire joint (page 8) :
 - pour la **plongée sous-marine** : le certificat médical est valable 1 an et peut émaner d'un médecin généraliste même s'il est conseillé de le faire établir par un médecin fédéral, un médecin spécialisé en médecine subaquatique ou hyperbare ou un médecin du sport. **Ce certificat vous sera demandé pour pouvoir plonger et il est indispensable de garder un original de ce document pour vous permettre de plonger hors du club.**
 - pour le **hockey subaquatique (y compris les compétitions)** : le certificat médical est valable 3 ans et peut émaner d'un médecin généraliste même s'il est conseillé de le faire établir par un médecin fédéral, un médecin spécialisé en médecine subaquatique ou hyperbare ou un médecin du sport. Si votre certificat médical a été fait en 2020, vous devez remplir un questionnaire médical tel qu'annexé au présent dossier (page 9). Pour pouvoir participer aux compétitions, le certificat médical doit **impérativement** mentionner « **l'absence de contre-indication au hockey subaquatique en compétition** ».

Une liste des médecins spécialisés est disponible à l'adresse : <http://www.ffessm-cif.fr/accmedecins.html>

- **Pour la plongée sous-marine** : une **copie de vos diplômes** de plongée et de secourisme
- **Pour les compétitions de hockey subaquatique** : une copie de votre **pièce d'identité** (exigée par les organisateurs des compétitions) ;
- **Pour les mineurs** : une autorisation parentale (nous demander le modèle type) ;
- le **règlement** de votre cotisation payement en ligne.

-



CLUB DE PLONGÉE DU Vème

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT
SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS Vème
DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3ème degré

La fourniture d'un certificat médical en cours de validité sera exigée
pour toute entrée à la piscine et ce **dès la première séance.**

La remise du dossier complet, règlement inclus, sera exigée au bout de 2 séances
pour l'accès aux activités du club.



CLUB DE PLONGÉE DU Vème

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT
SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS Vème
DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3ème degré

TARIF INDICATIF

TARIF PLONGEE & HOCKEY

Tarif de base (hors assurance) à partir de 322,55 €

TARIF HOCKEY

Tarif de base (hors assurance) à partir de 222,55 €

TARIF SPECIAL ÉTUDIANTS < 26 ANS

Les étudiants de moins de 26 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription bénéficient d'un tarif spécifique de **160 euros tout compris** (droit d'entrée, cotisation, licence fédérale) assurance non obligatoire en option, sous réserve de la présentation d'un justificatif. Ce tarif est le même quelle que soit l'activité pratiquée.

TARIF SPECIAL MONITEUR (E1&E2)

Tarif de base (hors assurance) à partir de 100.61€

TARIF SPECIAL MONITEUR (MF1/MF2 & CD)

Tarif de base (hors assurance) à partir de 59.50€

TARIF SPECIAL ENFANTS DES MEMBRES DE < 16 ANS

Les enfants de membres préinscrits au club, de moins de 16 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription bénéficient d'un tarif spécifique de **100 euros tout compris** (droit d'entrée, cotisation, licence fédérale) assurance non obligatoire en option, sous réserve de remplir un dossier d'inscription et que le nombre maximal de places disponibles ne soit pas atteint.

Détail des tarifs lors de la
création de votre dossier en
ligne.